

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur / chariot à moteur	HUERLIMANN	H - 360 A	CH 4395 44

Constructeur	HUERLIMANN TRAKTOREN AG, 9500 Wil
Identification	"H-360 A" sur la plaquette du constructeur "A 210" les trois premiers chiffres du No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, sur le carénage de la colonne de direction, sous le tableau de bord
N° du châssis	à l'arrière, au centre sur le carter de l'essieu arrière
Identification du moteur	"H 1103/5" à droite, au centre du bloc
Importateur principal	-
Véhicule homologué	A 210 000 159

Châssis :	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique
Transmission	mécanique entièrement synchronisée
Nombre de vitesses	4 x 2 **)
Frein de service	Entraînement toutes roues ***) mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues arrière frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres primaires resp. sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	Marque	HUERLIMANN	Type	H - 1103/5
	Construction	en ligne	Temps	4
	Carburant	D	Position	avant
	Refroidissement	eau	Nombre cylindres	3
	Alésage	110	Course	120
	Cylindrée	3420	CV-impôt	17,42
	Puissance en kW	45,6	à t/min	2300
	CV	62, DIN		
	Brut à l'arrêt	D = 77 dB/A	à t/min	1725 *
	Silencieux	1 = 745 x Ø 125 mm (cheminée)		
	Mesure des gaz	Bacharach	3	
		BOSCH noircissement 3,7 à 70 %		

Carrosserie	tracteur avec cadre ou cabine de sécurité ++)	
Nombre de portes	2/ (cabine)	Indic. vitesse -
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs 2/ (cabine)
Cale	-	Attelage AV+AR = broches
Antivol	-	
Nombre de places	1 av	centre ar
Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur	(3690)	3630
Largeur	1650-2250/	1850
Hauteur		2650
Porte à faux	lat	
	av	520
	ar	980
		Empattements 2130 / (2190)
		Essieu double av ar
		Vole av 1470 ar 1470
		Voies av 1470 - 1970
		ar 1360 - 1760
		Braquage g 8600 d 8100

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1020	1320	2340
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	1700	3300	5000
Dimens. pneus	9,5 - 24	14,9 R 28	(Variantes +)
Ply/bars	6 / 1,8	6 / 1,4	voir
Charge	1720	3220	remarques)
pour V max	30	30	

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
 (= avec boîte à vitesses rampantes)

Garantie poids remorquable avec frein _____
 Garantie poids remorquable sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 25 km/h
 Vitesse maximale testée 25 km/h
 à 2450 t/min au moteur, 685/1270 t/min à la prise de force

§) Equipement	
Feux de route	M (E)
Feux de croisement	M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	Sl (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar 2+2 = I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	1/ pour le chariot à moteur
Essue-glace	1/ balai / 1/dégivreur (cabine) AVC/sans lave-glace
Avertisseurs	SEIMA sz 843 CH 5 1201 04
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation	
Genre du véhicule	Tracteur / chariot à moteur
Marque et type	HUERLIMANN H - 360 A
Homologation N°	CH 4395 44
Carrosserie	
Places	total 1 avant
Poids à vide	2340 Carburant D
Charge utile	- CV-impôt 17,42
Poids total	Cylindree 3420

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 25 km/h, M4S, IA 26,95 = 84 dB/A.
- **) Nombre de vitesses : sur demande 4 x 3 + 4 vitesses rampantes.
- ***) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant; blocage du différentiel arrière.
- +) Variante de pneus : AV = 8.3 - 24 AR = 12.4 - 32 9.5 - 36 14.9 - 30 12.4 - 36
6 / 2,4 6 / 1,7 6 / 2,1 6 / 1,4 6 / 1,7
1620 kg 2710 kg 2260 kg 3330 kg 2880 kg
30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h
- +) Carrosserie : cadre de sécurité = FAT 601-80-B
cabine de sécurité = Viktor FAT 585-80-B
Mauser OCDE C-733-021-80.
- §) Equipement : - l'emplacement des feux est admis pour raisons techniques;
- l'équipement de la cabine doit être contrôlé à l'immatriculation.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.
- lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

W